

DECLARATION DES FEDERATIONS DES FINANCES

CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC.

Par un courrier daté du 4 mars 2005, le Directeur du Personnel et de la Modernisation de l'Administration du MINEFI indique que le nouveau Ministre « devrait rencontrer très prochainement l'ensemble des Fédérations syndicales » et convoque les Fédérations à une réunion le 8 mars devant porter sur le plan de qualification 2005, la revalorisation des indemnités kilométriques, les modalités de répartition de la prime collective de performance (la prime SARKOZY), l'examen d'un « dispositif de garanties de rémunération dans le cadre de restructuration ».

Certes, cet ordre du jour correspond à de réelles préoccupations des personnels.

Pour autant, les revendications portées par les personnels depuis novembre 2004 et à l'occasion de la journée de grève du 20 janvier ne sont pas à l'ordre du jour de cette réunion.

Force est de constater que le nouveau Ministre n'affiche pas une réelle volonté d'ouvrir des discussions sur les questions essentielles : moratoire sur les réformes, le rétrécissement et la contraction des réseaux, la réduction des effectifs, état des lieux contradictoire sur les réformes en cours et leurs effets, maintien des droits et garanties des personnels dont le rétablissement du droit de grève à la Douane.

Pour ces raisons, les Fédérations syndicales du Ministère ont unanimement décidé de ne pas participer à la rencontre proposée par le DPMA, le 8 mars 2005.

Pour ces raisons, les Fédérations syndicales considérant cette démarche ministérielle comme une tentative de diversion, y voient une raison supplémentaire pour tous les agents du MINEFI d'être en grève et de manifester le 10 mars.

PARIS, le 8 Mars 2005.